



UNIVERSITÉ DE NANTES



新潟大學



1ères rencontres Faculté de droit de Niigata et Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

Sous la direction de Lisa Oshima, Professeur-adjoint à l'Université de Niigata et Charles-Edouard Bucher, Professeur à l'Université de Nantes

**« Transmettre son patrimoine : les alternatives à la succession et aux libéralités.
Séminaire franco-japonais ».**

Nantes, le Lundi 9 Septembre et le Mardi 10 Septembre à la Faculté de droit et des sciences politiques, Chemin de la Censive du Tertre, 44300 Nantes

Lundi 9 Septembre 2019

amphithéâtre A

14h30 – 14h45 : Mot d'accueil par le Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques

14h45 – 15h00 : Propos introductifs par Lisa Oshima et Charles-Edouard Bucher

I. Les contraintes, sous la Présidence de Lisa Oshima et Charles-Edouard Bucher

15h00 – 15h20 : Variétés : « Histoire de la réserve héréditaire et de son influence morale et économique », étude de Gustave Boissonade, rédacteur d'un projet de Code civil japonais, par Xavier Godin

15h20 – 16h00 : La réserve héréditaire, aspects de droit positif et de droit prospectif, par Tetsushi Saito et Charles Bahurel

16h00-16h20 : Echanges et pause

16h20 – 17h00 : La fiscalité, par Takeshi Fujitani et Philippe Baillot

17h00 – 17h40 : Le droit international privé, par Dai Yokomizo et Petra Hammje

17h40 – 18h00 : Echanges

18h00 : Fin de la journée

Mardi 10 Septembre 2019

amphithéâtre B

II. Les moyens, sous la Présidence d'Isabelle Després

9h00 – 10h00 : Le droit des régimes matrimoniaux, par Lisa Oshima, Charlotte Goldie-Genicon (règles générales) et Charles-Edouard Bucher (la tontine)

10h00 – 10h40 : L'assurance-vie, par Sakiko Miyamoto et Véronique Nicolas

10h40 – 11h00 : Echanges et pause

11h00 – 12h00 : L'instrument sociétaire, par Véronique Bourgninaud, Chiaki Uchida (sociétés commerciales) et Yuki Setoguchi (sociétés civiles)

12h00 – 12h20 : Echanges

14h00-14h40 : Le trust et la fiducie, par Yasushi Kamiyama et Hélène Péroz

14h40 – 15h00 : Echanges

15h00 – 15h30 : Propos conclusifs par Raymond Le Guidec

15h30 : Fin des rencontres